

**Demande de « Forfait Mobilités Durables »**

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et arrêté du 9 mai 2020

**Document à retourner avant le 31 décembre 2021**

**Année civile 2021  
Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

Nom : ..... Prénom : .....

INSEE : 

--	--	--	--	--	--	--	--

Grade : ..... Discipline ou Fonction : .....

**ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :**

Etablissement d'affectation : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

**ADRESSE PERSONNELLE :**

N° et libellé de la voie : .....

Complément (N° d'appartement, boîte aux lettres, escalier, couloir, étage ou autre...) : .....

Lieu-dit (ou BP) : .....

Code postal : ..... Localité : .....

**AUTRE EMPLOYEUR PUBLIC (LE CAS ECHEANT)**

Nom de l'employeur : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Nombre d'heures travaillées : .....

Nombre de jours déclarés au titre du forfait  
auprès de cet employeur : .....



Toute demande incomplète, comportant des inexactitudes ou des déclarations erronées, sera rejetée. Si le versement du forfait mobilité durable a été accordé sur le fondement d'une fausse déclaration, le service gestionnaire procédera à la répétition des sommes indûment versées.

Ce traitement est mis en œuvre sous la responsabilité de Madame la Rectrice de l'académie de Strasbourg. Il a pour finalité la gestion de votre dossier administratif et de paye. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'intérêt public dont est investi le responsable de traitement. Les destinataires des données sont les services gestionnaires des ressources humaines habilités du Rectorat ou des services Départementaux, dans la limite de leurs attributions Les données sont conservées de façon sécurisée jusqu'à cessation de fonctions dans l'académie, puis archivées.

Pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de l'académie de Strasbourg, par voie postale (Rectorat de l'académie de Strasbourg, 6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg cedex9) ou par courrier électronique à :

[dpd@ac-strasbourg.fr](mailto:dpd@ac-strasbourg.fr)

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement (droit à l'oubli) et à la limitation de traitement prévu aux articles 15,16,17 et 18 du RGPD. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devrez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et la déléguée à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du responsable de traitement, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07).